

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 044\_2024**

**Séance du vendredi 19 septembre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le jeudi dix-neuf septembre à dix-neuf heures trente ;

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle René Cassin, sous la présidence Mme Jocelyne DURUT, Maire, en suite de convocation en date du 16 septembre 2024 dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

**Étaient présents :** Mme Jocelyne DURUT, Maire ; M. Philippe BLERVAQUE, Mme Catherine WILLEMS, M. Eddy ROLIN, Maire-adjoints ; Mme Justine DURETETE, Mme Catherine GOEDGEBUER, Mme Sandrine BILLIAU, M. Franky SALON, Mme Virginie VASSEUR, Mme Françoise WARNEYS, M. Clément WALBROU, Mme Brigitte DELANNOY, M. Bertrand TRINEL Conseillers municipaux.

**Étaient excusés :**

Mme Domitille DENEUVILLE ayant donné procuration à Mme Brigitte DELANNOY,  
M. Christophe LOUVEAU ayant donné procuration à Mme Catherine GOEDGEBUER.

**Secrétaire de séance : Philippe BLERVAQUE.**

**Fin de la séance : 20h45**

L'Assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

**OBJET : Ecole Saint-Exupéry – Demande de subvention exceptionnelle au titre du voyage de classe des classes de CM en 2025.**

**VU :**

Le code général des collectivités territoriales ;

M. Vasseur, Directeur de l'école Saint-Exupéry de la commune, a présenté un projet de voyage scolaire pour les 33 élèves des classes de CM1-CM2. Cette année le choix s'est porté sur une classe de neige

Le coût total estimé de ce projet est de 22.000 €.

**Le Conseil Municipal,**

**Après avoir entendu le rapport de M. Philippe BLERVAQUE, Maire-adjoint ;  
Et après avoir délibéré,**

**DECIDE à l'unanimité de :  
(15 voix POUR)**

- **PARTICIPER** au financement de ce projet à hauteur de 5.000 € soit 22.72 % du coût total ;
- **INSCRIRE** les crédits nécessaires au compte 6574 "Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres" du budget 2023 de la commune;
- **AUTORISER** Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

**Jocelyne DURUT,**  
Maire d'HAVERSKERQUE

